

patrimoine

MUSÉE DE L'ORDRE DES AVOCATS DE STRASBOURG

Plongez dans la singulière épopée de l'histoire des avocats

Le Musée des Avocats de Strasbourg a ouvert en novembre 2017, grâce à l'action conjuguée de Monsieur le Bâtonnier Pascal Créhange et de Maître Jean Paillot. Ce musée retrace l'histoire de Strasbourg et de ses avocats depuis l'antiquité, mais surtout depuis 1248, première date officielle de présence d'avocats à Strasbourg. Maître Jean Paillot, conservateur du musée, organise régulièrement des visites guidées, qu'il commente avec le souci du détail et un véritable désir de transmission.



Maître Jean Paillot, conservateur du musée du barreau des avocats

Une richesse de souvenirs

Les nombreuses pièces réunies dans ce musée sont issues de dons d'avocats, ou des membres de leurs familles. Dans les vitrines, des documents rédigés à la plume côtoient d'anciens ouvrages juridiques, ainsi que des objets ayant accompagné la vie professionnelle d'avocats parfois célèbres. Vous pourrez aussi contempler des photos, parfois jaunies, de juristes en exercice, et des différents tribunaux ayant traversé le temps.

Au fil des années, les collections s'enrichissent constamment... D'ailleurs, les deux filles de Marcel Rudloff, Hélène et Geneviève, ont offert récemment la robe d'avocat de leur père, ornée de la Légion d'honneur et des palmes académiques. Et à l'occasion d'une exposition temporaire, Maître Marc Jantkowiak a fait don au musée d'un exemplaire du Serment de Strasbourg, prononcé par Marcel Rudloff en qualité de sénateur-maire de Strasbourg, le 1^{er} janvier 1988, devant l'hôtel de ville. Ces derniers mois, plusieurs objets concernant le 105^{ème} régiment d'infanterie allemand (IR.105) sont entrés au musée, et sont désormais visibles dans la vitrine qui lui est consacrée, salle Baumann. Car il faut se souvenir que la Maison de l'Avocat a été construite en 1898 pour servir de mess (Offizierkasino) aux officiers de ce régiment. Désormais, vous pourrez admirer l'historique du IR.105 (dit encore Kgl. Sächs. 6. Infanterie-Regiment König Wilhelm II. von Württemberg Nr. 105), qui présente la particularité de montrer la 1^{ère} photo connue de la Maison des Avocats. Ainsi qu'une tasse aux armoiries de ce régiment, plusieurs photos de ces soldats prises à Strasbourg, et une carte postale à l'effigie du IR.105.

Des thèmes sont mis en avant

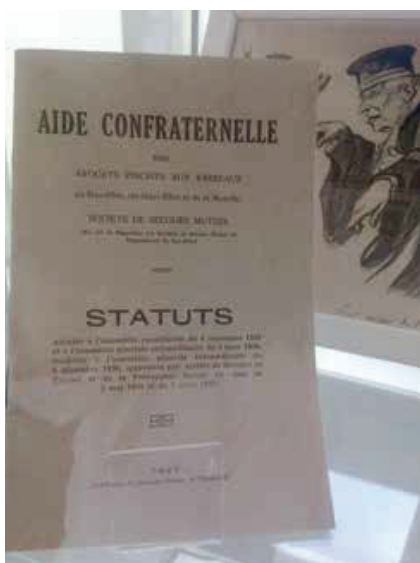
Des expositions temporaires sont régulièrement organisées, grâce aux prêts d'objets confiés au conservateur. Ainsi, au printemps dernier, s'est tenue au Musée des Avocats une exposition consacrée au bâtonnier Marcel Rudloff, à l'occasion du centenaire de sa naissance (15 mars 1923). Celle-ci a pu être réalisée grâce à



Des photos prises lors de l'activité des avocats ravivent les mémoires

l'association des Amis de Marcel-Rudloff, présidée par Francis Hirn, et en lien avec le barreau de Strasbourg. L'exposition était riche de divers objets personnels ou officiels, représentant celui qui fut bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg, entre septembre 1972 et septembre 1974, et de plusieurs tableaux rappelant sa vie et les diverses facettes de son œuvre. Cet événement fut également l'occasion de plusieurs visites guidées par Geneviève Rudloff, une de ses filles, et de trois tables-rondes fort intéressantes. L'histoire de Marcel Rudloff fut présentée, autour des diverses missions qu'il a menées : celle d'avocat et juriste (l'avocat, le président de l'UJA, le bâtonnier, le membre de la Commission des lois, le membre du conseil constitutionnel), mais aussi du militant politique et d'élu (maire, président du Conseil régional, sénateur), et enfin celle du militant associatif et chrétien (APEPA, FEC, AGR, FSCF, URL). Mettant ainsi en valeur son esprit de conciliation et son humanité, qui subsistent dans le prix de la Tolérance décerné chaque année par l'association « Les Amis de Marcel Rudloff ».

Actuellement, Maître Paillot prépare une exposition temporaire, consacrée au regretté bâtonnier Jean-Paul Wachsmann. Pour ce faire, il dispose déjà de documents fort intéressants, mais recherche encore des objets qui évoquent le bâtonnier et pourraient être prêtés à l'Ordre le temps de l'exposition.



Des objets et documents anciens sont présentés dans les vitrines du musée

Le procès des Malgré-Nous

En 1953 s'est déroulé à Bordeaux le procès de divers soldats sous uniforme allemand ayant participé au terrible massacre d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), perpétré par la division SS Das Reich, le 10 juin 1944. Parmi eux, 13 Alsaciens incorporés de force dans cette unité, qui ont été obligés de participer à ce massacre.

À cette époque, le cas particulier des incorporés de force Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande était très mal connu en France et beaucoup les considéraient comme des volontaires.

Les accusés étaient défendus par des avocats alsaciens. La défense a tourné essentiellement autour de :

- la demande de disjonction de la procédure contre les Allemands et contre les Alsaciens incorporés de force,
- l'absence au procès des donneurs d'ordre du massacre,
- la minorité de tous les prévenus alsaciens incorporés de force,
- le crime de guerre que constitue l'incorporation de force,
- la contrainte pesant sur eux, les empêchant de réaliser des actes libres.

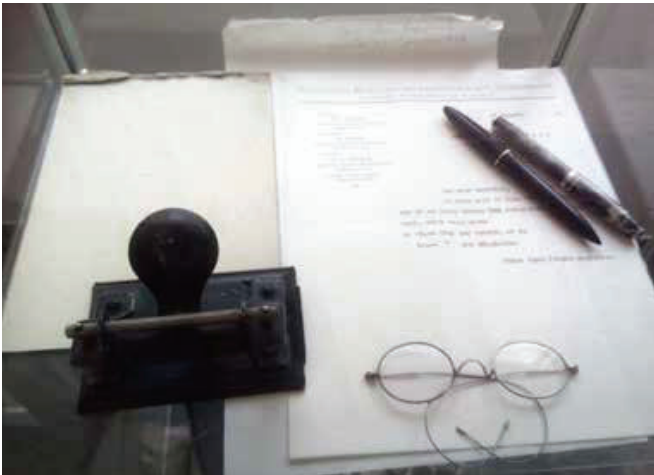
Les accusés ont été condamnés à des peines très lourdes. Mais suite à une mobilisation générale en Alsace, qui s'est insurgée contre cette décision, une amnistie générale a été votée. C'est l'illustration d'un procès bâclé, qui aboutit à une solution profondément injuste, finalement corrigée en urgence par le législateur.

L'œuvre d'une recherche permanente

Régulièrement, de nouveaux objets rejoignent la collection. Des pièces qu'il faut répertorier et installer dans le musée. Ceci implique aussi, pour Maître Paillot, de faire des recherches constantes, afin de pouvoir en intégrer l'histoire lors de la visite guidée. Parfois, cela demande beaucoup de patience ! Ainsi pendant une longue période, seules dix des douze clés de voûte de la salle Baumann avaient pu être déterminées. Puis grâce à une consœur allemande de Dresde, Maître Weisser, et au concours de Maître Volkhard Hente, les deux dernières villes ont pu être identifiées (Torgau et de Frankenberg en Saxe).

La visite guidée transversale offre une expérience immersive

La visite du musée s'accompagne d'une découverte de l'histoire de la Maison de l'Avocat, de 1898 à nos jours. Il faut dire que l'histoire des avocats de Strasbourg, riche et rythmée, est particulièrement passionnante. L'épopée se déroule de l'antiquité à nos jours, intégrant l'histoire de la ville, à travers ses quartiers et ses conflits. L'on découvre ainsi qu'au 13^{ème} siècle, l'évêque de Strasbourg était le prince seigneur de la ville. Impliqué dans la vie politique de la ville, il était souvent appelé à arbitrer les conflits entre les différentes factions, et à ce titre il avait des compétences en droit civil et pénal. Régulièrement, l'évêque de Strasbourg rendait la justice au pied de la Cathédrale, devant le transept sud lorsqu'il faisait beau, ou à l'intérieur sous le pilier des anges, en cas de mauvais temps. En parallèle, une université du droit se crée à Paris et forme des étudiants à la licence en droit. Au milieu du 13^{ème} siècle, le Pape souhaite que l'évêque se fasse assister lors des jugements, par ces nouveaux licenciés en droit. Puis la bataille d'Hausbergen, qui



a eu lieu le 8 mars 1262 entre la ville de Strasbourg et l'évêque de Strasbourg, Walter de Géroldeck, va marquer l'émancipation de la ville de Strasbourg. Car les bourgeois de la ville et les petites gens réussissent à vaincre l'armée de chevaliers de métier de l'évêque, et celui-ci doit quitter la ville. Un maire et un conseil municipal sont élus... De fait, le rôle des avocats se développe, et dès 1305 les premiers noms d'avocats de Strasbourg sont répertoriés, bien qu'ils exerçaient déjà auparavant. Une déontologie propre aux avocats se met également en place.

Une particularité strasbourgeoise se manifeste pendant la Réforme, au XVI^{ème} siècle, avec la création du Ehergericht (tribunal matrimonial), un tribunal laïc, qui est amené, de 1529 à 1681, à prononcer des divorces, à la suite d'une interprétation nouvelle d'un verset d'un des évangiles.

L'histoire des avocats, d'hier à nos jours

Au fil des siècles, la profession d'avocat évolue, puis est supprimée (remplacée par le « défenseur officieux » lors de la Révolution), avec la création d'un Tribunal Révolutionnaire qui juge les individus coupable de révolution. Les accusés n'ont pas droit à un défenseur, et sont libérés s'ils sont innocents, ou guillotins s'ils sont jugés coupables. Puis la profession d'avocat renaît. En 1823, les avocats de Strasbourg sont au nombre de 20 et se constituent en Ordre. À compter de cette date, l'Ordre des Avocats de Strasbourg se développe, comptera 60 avocats en 1871, avant que les 9/10^e optent pour la France. En 1914, il y a 62 avocats, 37 en 1919, 200 en 1939, 60 en 1942. Leur nombre fluctue donc au gré des fractures de l'histoire locale.

Entre 1971 et 1991, plusieurs nouvelles lois modifient la vie des avocats... Certes, la période moderne n'est pas encore présentée au musée, mais reste en devenir, car les éléments ne manquent pas : la période actuelle marque l'âge d'or des avocats, avec 1 200 professionnels enregistrés à Strasbourg, compétents dans tous les domaines du droit et dans toutes les langues.

Dans la dernière salle de visite, à l'étage, levez les yeux au plafond, pour découvrir les douze clés de voûte de la salle Baumann, ancienne salle à manger des officiers du IR.105. Ces clés de voûte représentent les armoiries de douze villes, qui ont toutes accueilli le IR.105 à une époque ou à une autre de la vie de ce régiment créé le 7 décembre 1701.

L'Ordre des avocats célèbre son bicentenaire

Au cours de l'année 1823, le Barreau atteint les 20 membres : le voilà en mesure de s'auto-administrer ! Et c'est ainsi que se tient le premier Conseil de l'Ordre, le 6 décembre 1823.

Le bicentenaire de la création de l'Ordre des avocats de Strasbourg est l'occasion idéale pour découvrir ce musée riche d'informations, où l'on constate que la liberté du citoyen est inscrite à Strasbourg bien avant la révolution.

« Je travaille depuis quinze ans à la rédaction d'un livre, qui retracera l'histoire du Barreau des avocats et des institutions judiciaires de la ville de Strasbourg, confie le conservateur du musée, Maître Jean Paillet. Il sera accompagné d'un dictionnaire de tous les avocats ayant été inscrits ne serait-ce qu'un jour à notre Ordre, depuis 1823. Environ 2800 noms sont répertoriés et une biographie est donnée pour tous ceux qui ont quitté l'Ordre. Je mettrai également en évidence la période moderne, avec notamment un certain nombre de procès marquants que je n'ai pas le temps de présenter pendant la visite du musée ».

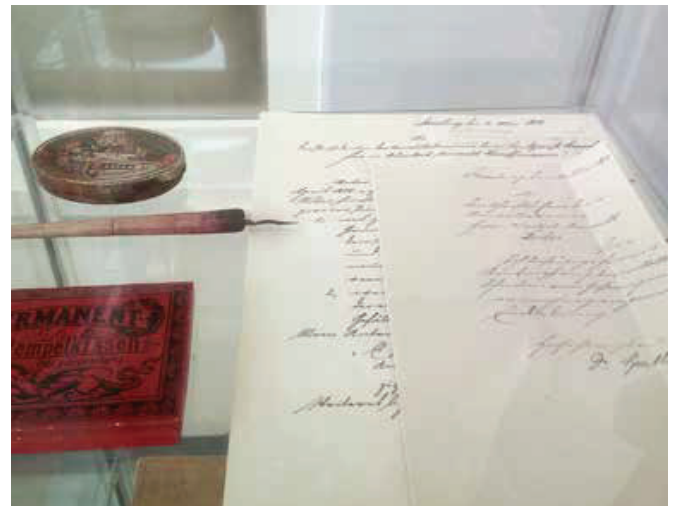
CH. BE

Pour en savoir plus :

Site internet du Musée de l'Ordre des avocats de Strasbourg :

<https://avocats-strasbourg.com/musee-de-lordre>

Pour recevoir la lettre des Amis du musée, adressez une demande à Me Jean Paillet : jean.paillet@neuf.fr



Information pour la visite

Le musée est situé au sein de la Maison de l'Avocat, 3 rue du Général-Frère à Strasbourg.

Les visites ont habituellement lieu le vendredi après-midi, en présence d'un guide. Elles sont gratuites et durent environ 2 heures. À titre exceptionnel, des groupes constitués (associations, entreprises...) peuvent demander à bénéficier d'une visite privée.

Les avocats qui y participent peuvent voir leur participation validée au titre de la formation continue (déontologie et exercice professionnel).

Prochaines visites (pour avocats et grand public) :

- vendredi 19 janvier 2024 de 14h-16h)
- vendredi 15 mars 2024 de 14h-16h

Il est nécessaire de s'inscrire préalablement à une visite, en téléphonant au 03.88.37.12.66 ou par courriel à : accueil@ordre-avocats-strasbourg.fr